

(500) ... d'office  
 Le jour vingtième Janvier mil sept cent  
 dix sept à Paris après ledit fiancement passé  
 en face d'église il ledit mariage proclamé par les  
 Bailli & autres e Solem. Et d'acte par son tout  
 en l'église de qu'on perveu qu'il se d'he d'au fait  
 d'ou l'raportel au Magnifici precedent vu le  
 Certificat du chœur vesteru, & de l'interieur  
 d'annons de l'yeu cannon & mariage omnes  
 dud' qu'on perveu Et anne de Bourgne fille  
 d'yeu d'annea pour ce jour des pette & art  
 de l'usage d'he au Solem. Et par paroles  
 de l'prieur conjoint du mariage d'he d'he  
 a l'ourai d'anne & a benediction de l'prieur in  
 p'ecance d'yeu de Bourgne & de omnes Et  
 Joseph omnes de l'yeu Bourgne & de omnes  
 Fait omnes de l'yeu Bourgne & de  
 d'office

Le jour deuxiesme de may mil Cc lxxvij et vingt et trois a l'acte  
Baptisme en l'Esglise parroissiale de quenempouez par moy  
souzsignant yuea ne hier, fille legitime d'autreyuea Varnon  
En marie ommea paraince ont este yuea om nea de cam la  
En marie Guillou de cette parroisse merced. yuea Varnon  
En belle mere merced de la d. ommea qui ne signent.

C. Le Roux R.

Yves Rannou âgé d'environ cinquante ans, époux d'Anne Le Borgne  
de la frairie de Klast en cette paroisse, mourut hier dans la Communauté  
de Notre dame la Sainte Eglise et le jour d'aujourd'hui lan mil sept  
Cent quatre vingt deux, son corps a été inhumé dans le Cimetière de  
cette Eglise avec les Ceremonies ordinaires en présence de François  
Rannou et de Joseph Le Roy qui signent. *Yves Rannou*  
François Rannou  
Joseph Le Roy

Deuxième Yves Savon... Le Bonnet Rospe

B.

Madame le Borgne fille legitime d'Yves le Clerc  
Goushaut naquit le trois d'he mil sept cents quatre  
Et trois h a été Baptisée le mesme jour par le  
ministre du subsignat parain le maraine ont  
été Louis le Borgne et Anne Briant.  
Y. le BORGNE. Louis Borgne. J. de Rospele

le... le bois

17  
F rance le bourgeois veuve d'yves rannou âgée de environ cinquante  
S quatre ans de cette paroisse d'icelle dans la Communione de  
l'église nunnie des derniers sacrements le dix huit mars mil  
sept cent quatre vingt huit a été le lendemain inhumée  
dans le chœur de cette église en présence d'yves et jean  
rannou ses enfans et de jean le levier son beau frere qui  
ont de la veuve sçavoir signer de ce in ter pelles G.  
jacquemet veuve de queux pres vey

1778 le 18 Mars 1778